



## **PROMOTIONS CHEZ LES CONSERVATEURS : ATTENDEZ LES SOLDES**

Le 30 novembre doit se tenir la CAP des conservateurs.

Comme habituellement à cette période de l'année, nous nous attendions à ce que figure à l'ordre du jour l'examen des promotions.

Dire que nous fûmes surpris de l'absence de ce point serait une demi-vérité car, depuis plusieurs semaines, le ministère bruissait de la même rumeur : la CAP de l'automne ne traiterait pas des promotions.

Néanmoins, nous conservions le fol espoir que cette rumeur était infondée.

En effet, quelles raisons pourraient bien pousser le ministère à retarder les promotions ?

De notre point de vue, aucune, d'où notre confiance toutefois modérée car l'information des représentants syndicaux ne constitue pas vraiment la pierre angulaire du dialogue social de ce ministère avec une administration\* qui pratique plus aisément le « black out » et la rétention d'information que le dialogue constructif.

Après réception de l'ordre du jour et ayant constaté l'absence du point « Promotions », nous avons interrogé l'administration qui nous a répondu que, compte tenu des délais d'instruction du guichet unique, l'arrêté fixant les taux de promus/promouvables pour le prochain triennal ne pouvait pas paraître avant la CAP. Donc pas de promotions. Simple et limpide ? Non !

Car cette réponse interpelle à plus d'un titre et nous rappelle -hélas- la « qualité » du « dialogue social » pratiqué -entre autres- durant l'épisode sans fin du RIFSEEP :

- Pourquoi les DRH des établissements publics ou des services à compétence nationale ont-ils été avertis dès le début du mois de septembre que la CAP n'étudierait pas les promotions ?
- Pourquoi les organisations syndicales n'ont-elles pas été averties dans le même temps ?
- Pourquoi les agents ne sont-ils toujours pas informés officiellement -et non par les bruits de couloir- de cette décision ?
- Pourquoi, alors que la date de la CAP est fixée depuis plus de 6 mois, n'a-t-il pas été possible de mettre en adéquation les envois des taux promus/promouvables au si fameux « Guichet unique » dont on nous a répété lors du travail sur le RIFSEEP que les délais de réponse étaient TOUJOURS très longs ?

Encore une fois l'administration considère les représentants élus non comme des partenaires du dialogue mais comme la dernière roue de la charrette.

Ni la CFDT-CULTURE ni la CGC n'ont l'habitude de préférer le boycott au dialogue mais depuis un an, malgré notre volonté affichée de travailler en intelligence avec notre administration (et notre position lors du CTM du 8 décembre 2016 concernant le passage de l'arrêté du RIFSEEP en est la preuve) est ignorée.

À ce jour, nous ne pouvons que constater

- que vos élus (donc vous) ne sont pas écoutés ;
- que l'administration n'est encline à bien vouloir dialoguer que lorsque cela l'arrange ;
- que la confiance ne règne plus .

En somme cet ultime avatar est la goutte qui fait déborder le vase de notre patience.

En effet, malgré des engagements pris, et répétés, par l'administration, aucune réunion n'a été organisée pour travailler et échanger sur la note de gestion répartissant les agents dans les groupes pour le RIFSEEP.

Pendant 10 mois, nous sommes restés sans aucune nouvelle de la mise en place de ce nouveau régime indemnitaire. Pire, l'administration a maintenu une réunion « d'information » avec un seul représentant syndical alors que les représentants de la CFDT, de la CGC et de la CFTC avaient rapidement indiqué leur indisponibilité.

Une telle attitude ne fait que révéler ce que nous craignons depuis de longs mois : l'administration n'a aucunement l'intention de dialoguer dans le cadre de la commission administrative paritaire de ce corps.

**Nous en prenons acte en choisissant de ne pas siéger le 30 novembre prochain.**

Nous avons conscience de la responsabilité qui est la nôtre en retardant les mutations prévues, ainsi que les entrées dans le corps par la voie du tour extérieur, mais nous devons également considérer ce que l'administration fait peser sur tous les agents du corps.

Nous sommes pleinement conscients de vos attentes, vous nous avez élus pour vous représenter. C'est pourquoi, constatant avec regret que nous ne pouvons le faire correctement, nous refusons d'être traités comme quantité négligeable et non comme de vrais partenaires.

Nous demandons que l'administration de ce ministère revienne au sens réel du mot « dialogue » et cesse son monologue à sens unique du style « l'administration parle, les représentants des agents acquiescent ».

Les représentants CFDT-CULTURE et CFE-CGC à la CAP des conservateurs  
le 22 novembre 2017

\* Afin d'éviter tout quiproquo, le terme « administration » désigne la haute administration, celle qui est décisionnaire, et non les agents qui sont en charge du traitement des dossiers.